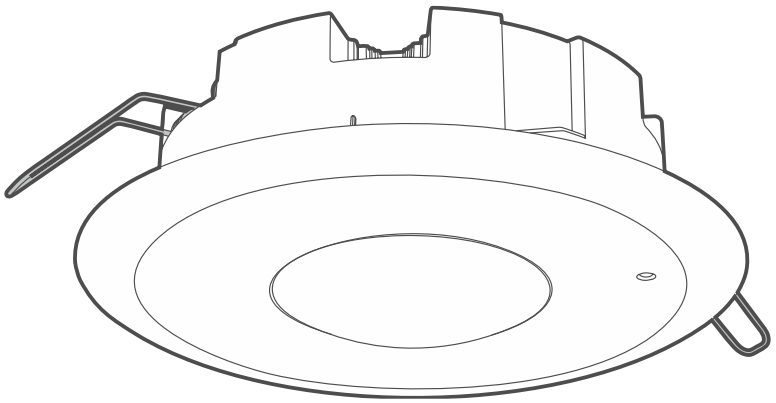
abax2

Détecteur de mouvement PIR sans fil (encastrable)

APC-200 R

Version du logiciel 1.00

FR



CE

apc-200_r_fr 05/26

Satel®

SATEL sp. z o.o. • ul. Budowlanych 66 • 80-298 Gdańsk • POLOGNE
tél. 58 320 94 00
www.satel.pl

IMPORTANT

Le dispositif doit être installé par un personnel qualifié.

Avant de commencer l'installation, veuillez lire attentivement la présente notice.

Tout changement, toute modification du dispositif ou réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant annuleront vos droits à la garantie.

Description des symboles sur le dispositif :

Le dispositif répond aux exigences des directives en vigueur dans l'Union européenne.

Le dispositif est destiné à l'installation à l'intérieur des locaux.

Il est interdit de jeter le dispositif dans les ordures ménagères. Il doit être éliminé conformément aux réglementations applicables à la protection de l'environnement (l'appareil a été mis sur le marché après le 13 aout 2005).

La société SATEL vise à améliorer constamment la qualité de ses produits ce qui peut occasionner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels. Les informations actualisées concernant ces modifications sont disponibles sur notre site web.

N'hésitez pas à le consulter :

https://support.satel.pl

La société SATEL sp. z o.o. déclare que le type d'équipement radioélectrique APC-200 R est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : www.satel.pl/ce

Icônes utilisées dans la notice

Avertissement – information concernant la sécurité des utilisateurs, des appareils, etc.

Note – suggestion ou information supplémentaire.

SOMMAIRE

1 Caractéristiques 2
2 Description 2
Communication radio 2
Alarmes 2
Modes de fonctionnement 3
Mode d’économie d’énergie (ECO) 3
Mode test 3
Voyant LED 3
Surveillance du système de détection de mouvement 3
Contrôle de l’état de la pile 3
3 Module électronique 3
4 Installation 4
4.1 Conseils d’installation 4
4.2 Montage 5
5 Test 8
6 Spécifications techniques 8

Le détecteur pour plafond APC-200 R utilise l'infrarouge pour détecter les mouvements. Il est conçu pour être installé dans le faux plafond. La notice s'applique au détecteur installé dans le système ABAX 2. Le détecteur est pris en charge par :

- contrôleur ACU-220 / ACU-280 dans la version du logiciel 6.09 (ou ultérieure),
- retransmetteur ARU-200.

1 Caractéristiques

- Détection de mouvement par capteur infrarouge passif (PIR)
- Zone de couverture max. : (fig. 10) :
  - ø 6 m / 28 m^2 – hauteur de montage 2,4 m,
  - ø 10 m / 79 m^2 – hauteur de montage 3,5 m.
- Algorithme numérique de détection de mouvement.
- Compensation numérique de la température.
- Fonctionnement dans la bande de fréquence 868 MHz.
- Communication radio bidirectionnelle cryptée AES.
- Diversification de canaux de transmission – 4 canaux pour la sélection automatique de celui qui permettra la transmission sans interférence avec d'autres signaux.
- Programmation des paramètres à distance.
- Mise à jour du logiciel à distance.
- Capteur de température intégré (plage de mesure : -10°C...+55°C).
- Voyant LED.
- Surveillance du système de détection de mouvements.
- Alimenté par pile CR123A 3 V.
- Option *ECO* permettant de prolonger la durée de vie de la pile.
- Contrôle de l'état de la pile
- Contact d'autoprotection contre l'ouverture du boîtier et le déplacement non autorisé du détecteur (en option, après l'activation de détection d'un déplacement non autorisé).
- Montage dans le faux plafond.

2 Description

Le détecteur APC-200 R occupe une position dans la liste des dispositifs sans fil.

Communication radio

Le détecteur se connecte au contrôleur à intervalles réguliers pour fournir des informations sur son état (communication périodique). Une communication supplémentaire peut avoir lieu en cas d'alarme (voir : *Modes de fonctionnement*).

Alarmes

Le détecteur déclenche une alarme :

- après avoir détecté un mouvement dans l'espace protégé,
- après avoir détecté un défaut dans le système de détection de mouvement,
- après l'ouverture du contact d'autoprotection (alarme antisabotage)
- en cas de son déplacement non autorisé (alarme antisabotage).

Activez la détection d'un déplacement non autorisé du détecteur pour que le détecteur réponde aux exigences de la norme EN 50131-2-4 Grade 2.

Le détecteur enregistre sa position lorsqu'il passe en mode actif ou lorsque le mode test du système est activé.

Modes de fonctionnement

Actif – les informations relatives à l'alarme antisabotage et à l'alarme déclenchée par la détection d'un mouvement sont envoyées immédiatement.

Passif – seule l'information relative aux alarmes antisabotage est envoyée immédiatement. Ce mode de fonctionnement prolonge l'autonomie de la pile.

Le mode de fonctionnement est activé à distance. Si le détecteur est utilisé dans un système d'alarme SATEL (p. ex. INTEGRA, VERSA, PERFECTA 64 M, etc.), le mode de fonctionnement peut dépendre de l'état de la partition (partition désarmée – mode passif ; partition armée – mode actif). Consultez la notice du contrôleur ABAX 2 pour plus d'informations.

Mode d'économie d'énergie (ECO)

Pour prolonger la durée de vie de la pile, vous pouvez activer l'option *ECO* sur l'appareil. Lorsque l'option *ECO* est activée, la communication périodique s'effectue toutes les 3 minutes. Cela peut multiplier la durée de vie de la batterie jusqu'à quatre fois. Cette option n'est disponible que dans le système ABAX 2. Le détecteur avec l'option *ECO* activée répond aux exigences de la norme EN50131-2-2 Grade 2.

Mode test

Le mode test facilite le test du détecteur grâce au voyant LED allumé. Pour la procédure de démarrage et d'arrêt du mode test, consultez la notice du contrôleur ABAX 2.

Voyant LED

Après l'insertion de la pile, le voyant clignote pendant environ 35 secondes (démarrage du détecteur). Ensuite, le voyant ne s'allume que lorsque le mode test est activé dans le système. Il signale :

- communication périodique – flash court,
- alarme – allumé 2 secondes.

Surveillance du système de détection de mouvement

En cas de dysfonctionnement du système de détection de mouvement, le détecteur signale une alarme lors de la communication périodique. Celle-ci continue jusqu'à la correction du défaut (violation prolongée).

Contrôle de l'état de la pile

Lorsque la tension de la pile est inférieure à 2,75 V, une information sur la pile faible est envoyée lors de chaque transmission.

En réaction à la chute de la tension de la pile en dessous de 2,75 V, la sensibilité du capteur infrarouge est automatiquement réduite dans le détecteur afin d'éliminer les fausses alarmes.

3 Module électronique

Ne retirez pas la carte électronique de son boîtier en plastique pour ne pas endommager les composants placés sur la carte.

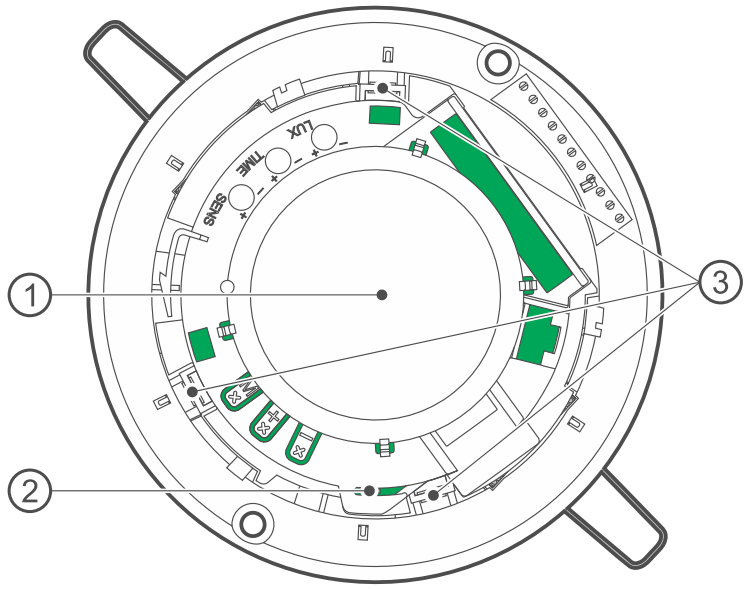
La figure 1 présente l'intérieur du détecteur après l'ouverture du boitier.

① lentille.

② contact d'autoprotection réagissant à l'ouverture du boitier.

③ clips fixant le module électronique à l'embase.

1



Sous la lentille se trouvent le capteur PIR (pyroélément double), le capteur de déplacement (accéléromètre) et le voyant LED. Le logement de la pile (CR123A 3V) est situé de l'autre côté du module électronique. Pour accéder au logement de la pile, retirez d'abord le module électronique de son embase.

4 Installation

Il y a risque d'explosion de la pile en cas d'utilisation de la pile différente que celle recommandée par le fabricant ou en cas de manipulation incorrecte.

Les piles ne peuvent pas être écrasées, coupées ou exposées à des températures élevées (jetées au feu, mises au four, etc.).

N'exposez pas les piles à une très basse pression car il existe un risque de fuite de liquide inflammable, de fuite de gaz ou d'explosion de la pile.

Installez et remplacez la pile avec toutes les précautions nécessaires. Le fabricant n'est pas responsable des conséquences d'une installation non conforme de la pile.

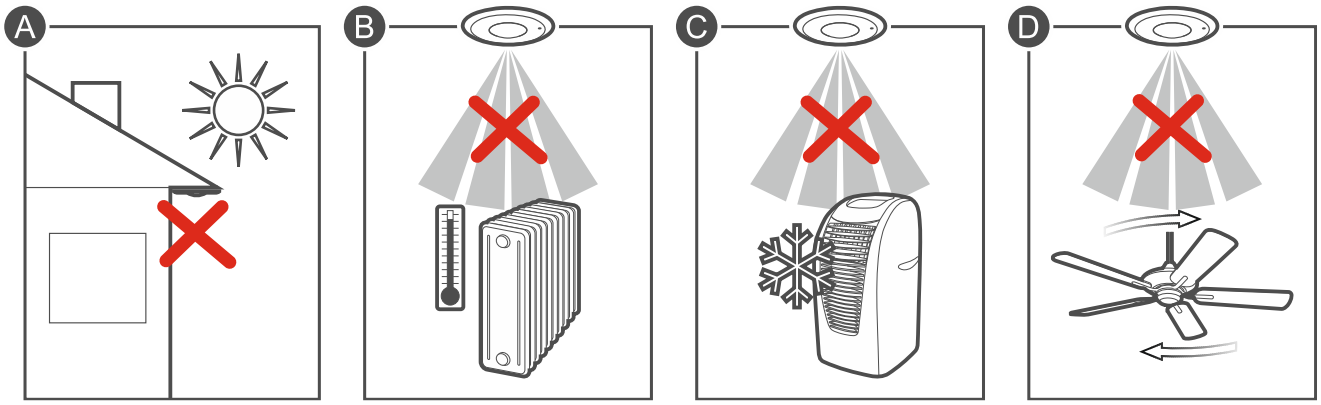
Il est interdit de jeter les piles usagées. Vous êtes tenu de vous en débarrasser conformément aux dispositions relatives à la protection de l'environnement en vigueur.

Il existe un risque de blessure en cas de détachement du détecteur monté à plus de 2 mètres de hauteur.

4.1 Conseils d'installation

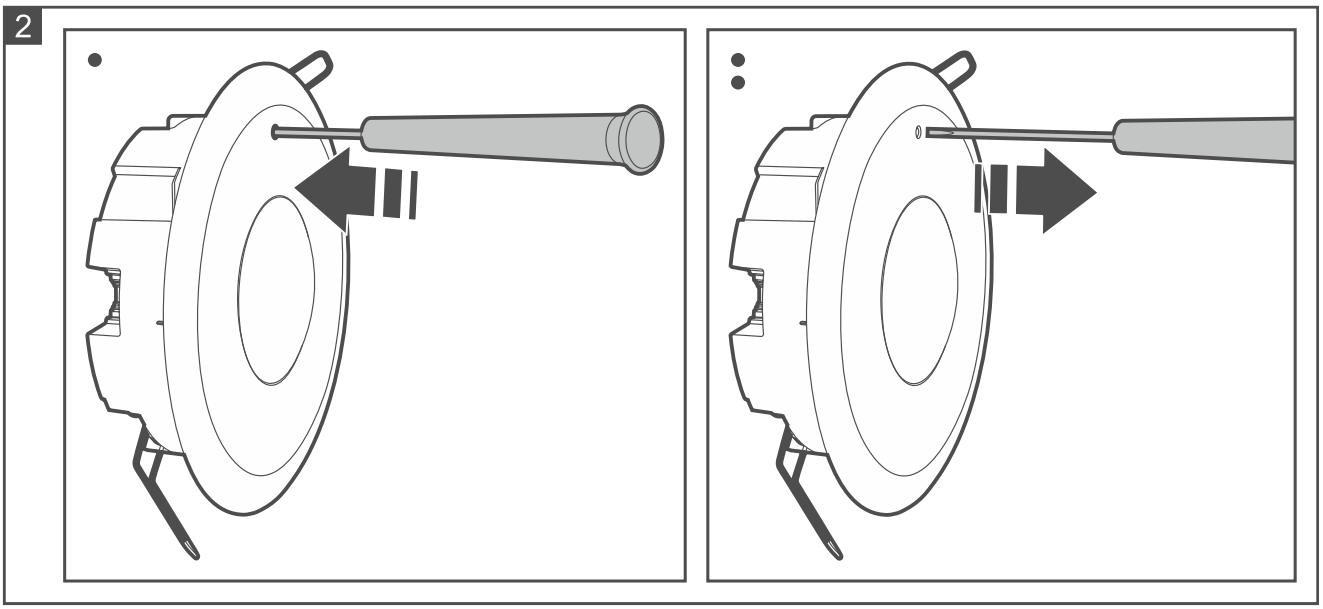
- Le détecteur doit être installé à l'intérieur, dans des locaux où l'humidité de l'air est normale.
- N'installez pas le détecteur à l'extérieur (A).

- Lors du choix du lieu d'installation, tenez compte de la portée de communication radio.
- Les murs épais, les cloisons métalliques, etc. réduisent la portée du signal radio.
- N'orientez pas le détecteur vers des sources de chaleur (B) des climatiseurs (C) ou des ventilateurs (D).
- Aucun objet ne peut masquer le champ de vision du détecteur.
- Installez le détecteur dans le faux plafond à la hauteur de 2,4...3,5 m.



4.2 Montage

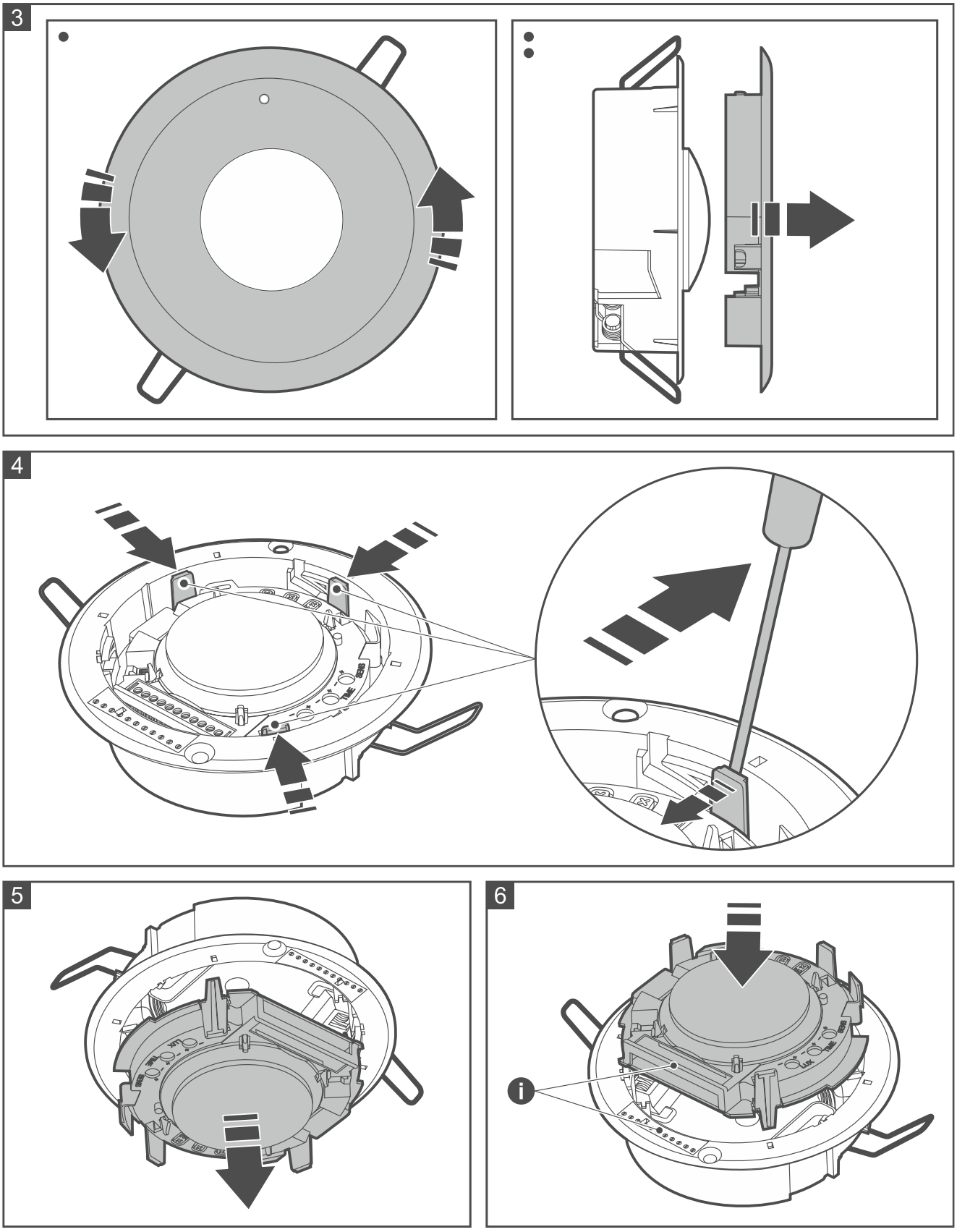
1. Débloquez le couvercle du boîtier (fig. 2). Vous pouvez utiliser un tournevis plat de 1,8 mm pour débloquer le couvercle.



2. Tournez le couvercle du boîtier dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le (fig. 3)
3. Écartez les clips de fixation l'un après l'autre pour déverrouiller le module électronique (fig. 4). Pour les écarter, utilisez un tournevis plat.
4. Retirez le module électronique de l'embase (fig. 5).
5. Insérez la pile et ajoutez le détecteur au système sans fil (voir : notice du contrôleur ABAX 2). L'autocollant avec le numéro de série nécessaire à l'enregistrement du détecteur dans le système se trouve sur le module électronique.

Dans le système d'alarme VERSA, l'ajout et la configuration du détecteur APC-200 R s'effectuent seulement via le logiciel DLOADX.

6. Remettez le module électronique dans l'embase du boitier, ensuite pressez-le contre l'embase pour le bloquer (fig. 6). La figure 6 présente comment positionner le module électronique par rapport à l'embase.

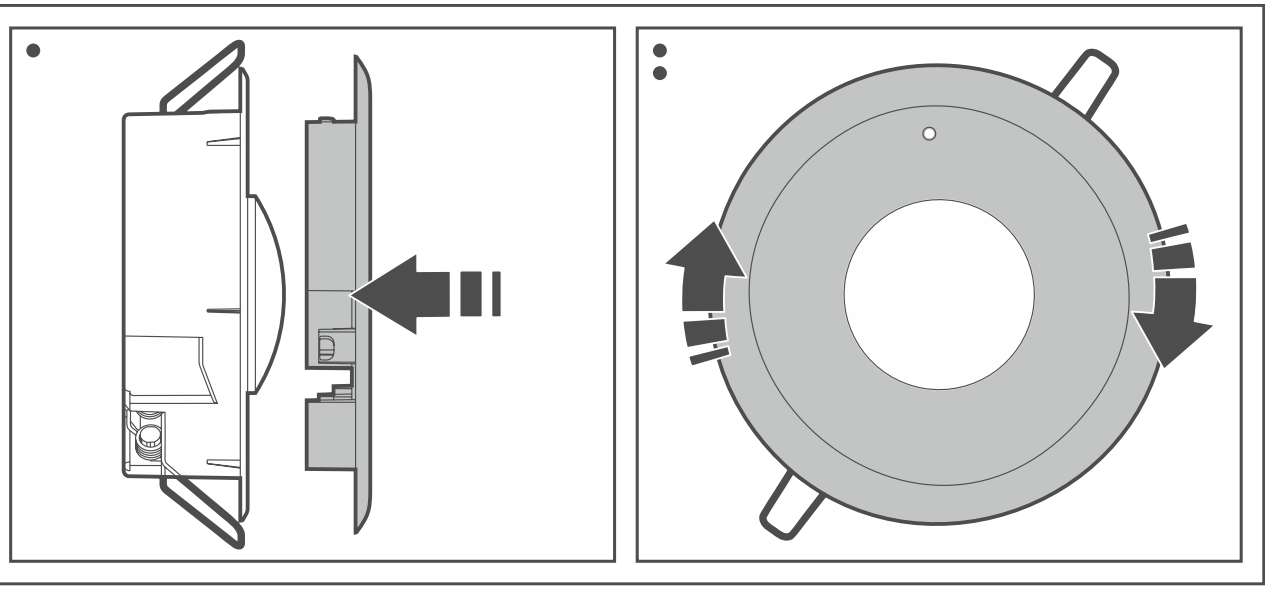


7. Refermez le boitier du détecteur (fig. 7).
8. Placez le détecteur à l'emplacement d'installation choisi.

9. Vérifiez le niveau du signal radio provenant du détecteur via le contrôleur ABAX 2. S'il est inférieur à 40 %, choisissez un autre emplacement d'installation. Il suffit parfois de le déplacer de dix à vingt centimètres.

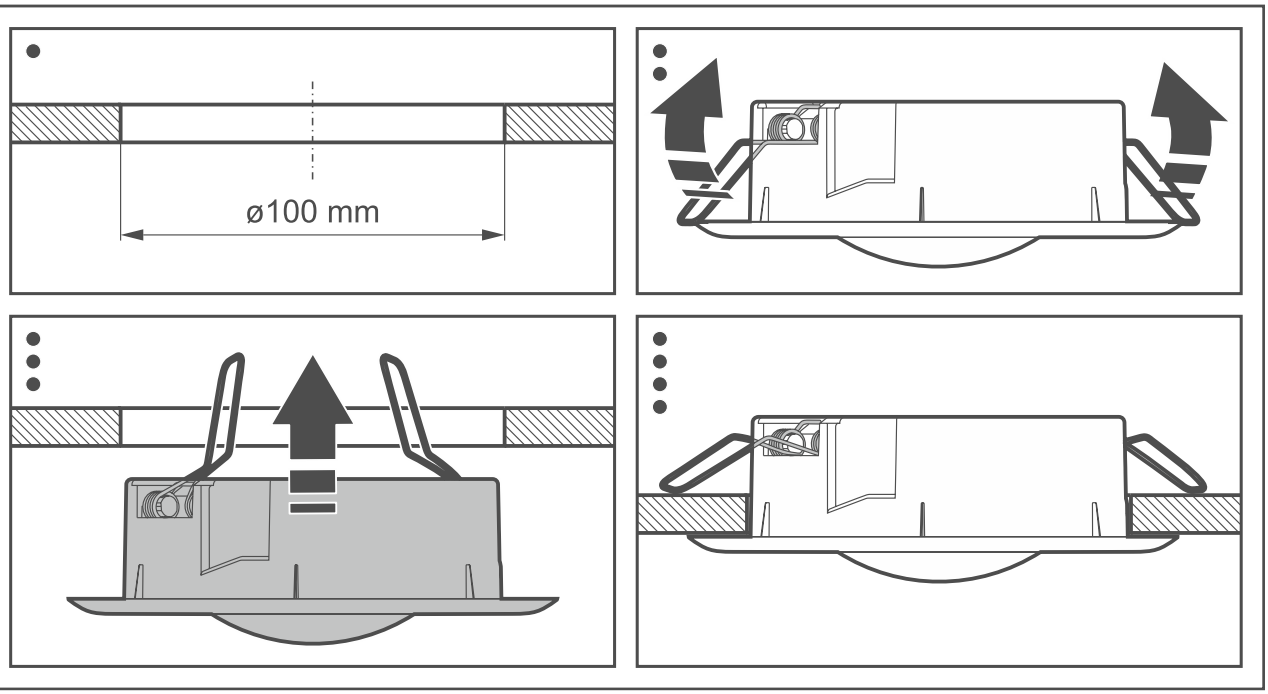
Le testeur ARF-200 permet de vérifier la puissance du signal radio à l'emplacement d'installation sans besoin d'y placer le détecteur.

7



10. Faites une ouverture de 100 mm de diamètre dans le faux plafond pour le détecteur (fig. 8).
11. Écartez les ressorts de fixation et insérez le détecteur dans l'ouverture effectuée dans le plafond (fig. 8). Une fois relâchés, les ressorts maintiennent le détecteur en place dans l'ouverture.

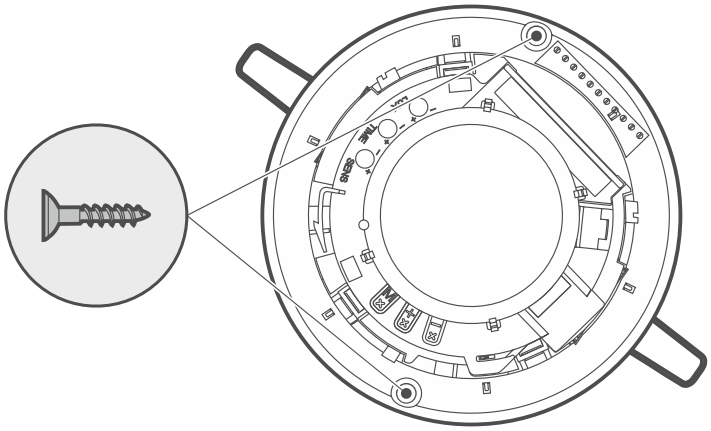
8



La collerette de l'embase comporte des trous destinés aux vis (fig. 9). Vous pouvez également utiliser des vis pour le montage, ou retirer les ressorts et fixer le détecteur uniquement à l'aide de vis.

12. Configurez les paramètres du détecteur (sensibilité du capteur infrarouge, etc. - voir : notice du contrôleur ABAX 2).

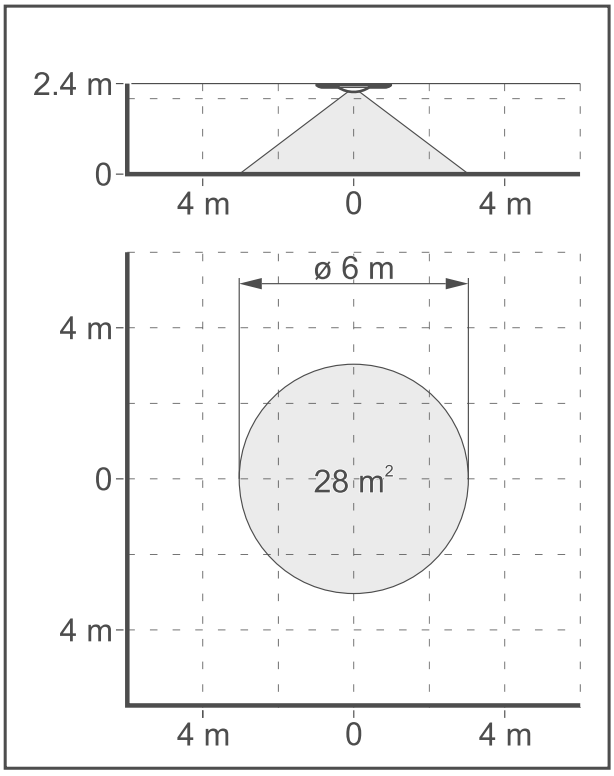
9

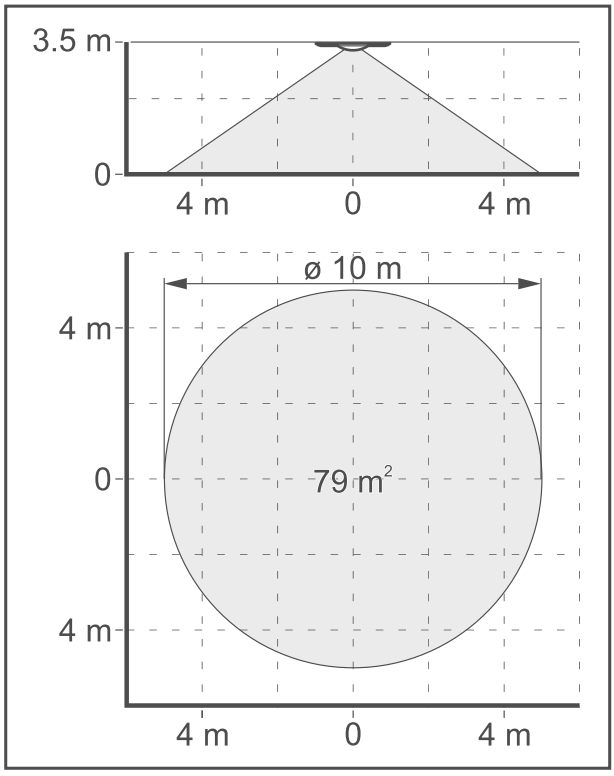


5 Test

1. Activez le mode test (voir : la notice du contrôleur ABAX 2).
2. Vérifiez que le déplacement dans la zone de couverture du détecteur fait allumer le voyant LED. La zone max. de couverture du détecteur est présentée à la figure 10.
3. Terminez le mode test.

10





6 Spécifications techniques

Bande de fréquence de fonctionnement……868,0 MHz ÷ 868,6 MHz
Portée de communication radio (en espace ouvert)
ACU-220.....jusqu'à 1800 m
ACU-280.....jusqu'à 1500 m
Pile..... CR123A 3 V
Durée espérée de vie des piles .....jusqu'à 2 ans

Consommation de courant en mode veille ..... 82 µA
Tension de signalisation de la pile faible ..... 2,75 V
Plage de mesure de températures ..... -10°C...+55°C
Précision de mesure de la température ..... ±1°C
Vitesse détectable de mouvement ..... 0,3...3 m/s
Durée de démarrage ..... 35 s
Hauteur recommandée de montage ..... 2,4...3,5 m
Zone max. de couverture
hauteur de montage 2,4 ..... ø 6 m [28 m^2]
hauteur de montage 3,5 m ..... ø 10 m [79 m^2]
Normes respectées EN50131-1, EN50130-4, EN50130-5
Niveau de protection selon EN50131-2-2 ..... Grade 2
Classe environnementale selon EN50130-5 II
Températures de fonctionnement ..... -10°C...+55°C
Humidité max. ..... 93±3%
Dimensions ..... ø 130 x 42 mm
Masse ..... 118 g